

En raison d'un désaccord entre le ministère de la Santé et la Sécurité sociale
Les cancéreux peinent à se procurer des traitements dans les officines



Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3528 - Jeudi 2 avril 2015 - Prix : 10 DA

Criminalité

Démantèlement d'une bande de trafiquants de cocaïne

Page 24



Commerce extérieur

Des solutions pour un modèle économique nouveau

Page 5

L'annonce faite à l'Irak par Haider Labadi

Par Mohamed Habili

L'annonce par le Premier ministre irakien Haider Labadi de la libération de Tikrit a été reçue avec défiance par les médias. S'il ne s'en est trouvé personne pour la mettre en doute, personne non plus n'a pris la responsabilité de l'accréditer, ni même pris le risque de la commenter. Tous ont préféré attendre que la nouvelle s'en trouve confirmée par quelque source indépendante, ou qu'à tout le moins du temps se soit suffisamment écoulé sans que rien ne vienne la démentir, avant de lui accorder l'importance et la place qu'elle mérite par elle-même. Il faut dire que ce n'est pas la première fois que l'armée irakienne ait entrepris de libérer Tikrit, et que la reconquête ait tourné court. Ainsi que l'attestait à chaque fois non quelque déclaration officielle reconnaissant l'échec de la tentative, mais le fait que Bagdad n'ait tout à coup plus grande envie de communiquer sur le sujet. La discrétion observée soudain sur une opération annoncée en grande pompe valait avec d'échec. Cela dit, les officiels irakiens n'ont jamais claironné une victoire qui s'est révélée ne pas avoir été encore remportée. Comme c'est la première fois qu'ils annoncent non pas à vrai dire la reprise de Tikrit, mais l'entrée de leurs forces dans le centre de Tikrit, ou plus exactement dans ces bunkers que sont devenus dans les mains des jihadistes les anciens palais présidentiels, il n'y a aucune raison de ne pas les croire.

Suite en page 3

Ferroukhi en visite à Oran

«L'aquaculture pour équilibrer le marché du poisson»



Ph > D. R.

Le ministre Ferroukhi prévoit dans son plan, de doubler la production en poissons pour atteindre 200 mille tonnes. Affichant un optimisme mesuré, M. Ferroukhi dira que «la période allant de 2015 à 2020 connaîtra une intensification des investissements dans l'aquaculture marine et continentale», soulignant que pas moins de «600 projets d'investissement sont à réaliser» à l'horizon 2020. Lire page 2

VOTRE DJEZZY CONNECT 3G+



100 Mo / MOIS
PENDANT
3 MOIS
UN ACCÈS GRATUIT ET ILLIMITÉ AUX SITES

200 DA
SEULEMENT

مرحبا بالغد

DJEZZY
جاري

Vous pouvez souscrire aux offres Djizzy Speed et @miGO en composant *707#. Quantité illimitée, pack sans engagement. Offre valable dans toutes les wilayas couvertes par la 3G+

f t www.djizzy.dz

Cnep-Banque Plus de 185 000 souscripteurs à la bancassurance

L'ESSOR de cette filière d'activité, consistant à proposer des produits d'assurance par le réseau bancaire, a été tiré essentiellement par le produit «Assurance des emprunteurs» avec 90 978 assurés à fin 2014. Cette forme d'assurance, destinée aux particuliers qui sont bénéficiaires de crédits hypothécaires, couvre les risques de décès et d'invalidité absolue et définitive. La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) a enregistré 185 822 souscriptions à la bancassurance depuis le lancement, par cette banque, de cette activité en 2009 jusqu'à fin 2014, indique le bilan de cette banque publique qui fournit trois produits d'assurance. L'essor de cette filière d'activité, consistant à proposer des produits d'assurance par le réseau bancaire, a été tiré essentiellement par le produit «Assurance des emprunteurs» avec 90 978 assurés à fin 2014.

Cette forme d'assurance, destinée aux particuliers qui sont bénéficiaires de crédits hypothécaires, couvre les risques de décès et d'invalidité absolue et définitive. Pour le deuxième produit, appelé «Cnep Total Prévoyance» (CTP), il garantit au souscripteur ou à ses ayants droit un capital choisi sur le contrat d'adhésion et couvre aussi les risques décès et d'invalidité absolue et définitive.

Proposée aux personnes âgées entre 19 et 60 ans, cette forme de prévoyance a attiré 76 763 clients jusqu'à la fin de l'année dernière.

En outre, la Cnep-Banque comptait 18 081 souscripteurs à fin 2014 pour l'assurance «Sahti» (ma santé). Lancé en mars 2013, Sahti est un produit d'assurance-santé qui garantit le versement d'un capital à l'assuré en cas de diagnostic d'une maladie grave (cancer) avec une indemnité journalière en cas d'hospitalisation. Ce produit est proposé en deux formules : l'individuelle qui couvre l'adhérent, et la familiale qui couvre l'adhérent, son conjoint et les enfants de moins de 19 ans.

La bancassurance a été introduite en Algérie en 2006 à travers la loi n°06-04 de février 2006 modifiant et complétant l'ordonnance 95-07 relative aux assurances.

Salem K./APS

Ferroukhi en visite à Oran

«L'aquaculture pour équilibrer le marché du poisson»

■ Le ministre Ferroukhi prévoit dans son plan, de doubler la production en poissons pour atteindre 200 mille tonnes. Affichant un optimisme mesuré, M. Ferroukhi dira que «la période allant de 2015 à 2020 connaîtra une intensification des investissements dans l'aquaculture marine et continentale», soulignant que pas moins de «600 projets d'investissement sont à réaliser» à l'horizon 2020.

Par Meriem Benchaouia

En visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a mis l'accent sur l'importance du développement de l'aquaculture continentale durant une période qui s'étalera de 2015 à 2020. Selon les dires du ministre, cette dernière se fera principalement dans des cages flottantes. Ainsi, une nouvelle fois, le ministre a confirmé la volonté des pouvoirs publics d'accorder un intérêt particulier à la pêche continentale et à l'aquaculture, et cela pour pallier la baisse de la production de poisson de mer. «Aujourd'hui l'aquaculture peut faire l'équilibre du marché et elle joue un rôle dans l'offre du poisson au consommateur», a-t-il indiqué. Dans ce cadre, il a souligné que cette dernière était susceptible d'assurer la sécurité alimentaire des ménages et de créer de nombreux postes d'emploi. En effet, le plan d'action de la pêche et l'aquaculture «AquaPêche 2020», va engendrer la création de plus de 40 000 emplois et la préservation 80 000 postes de travail. Le ministre Ferroukhi prévoit dans son plan, de doubler la production en poissons pour atteindre 200 mille tonnes. Affichant un optimisme mesuré, M. Ferroukhi dira que «la période allant de 2015 à 2020 connaîtra une intensification des investissements dans l'aquaculture marine et continentale», soulignant que pas moins de «600 projets d'investissement sont à réaliser» à l'horizon 2020. En matière de formation, Sid Ahmed Ferroukhi a insisté sur la nécessité d'augmenter d'efforts dans ce domaine pour faire acquérir aux professionnels de nouvelles techniques de développement du secteur, signalant que l'actuel quinquennat accorde un grand intérêt aux compétences nationales en les encourageant à la formation et le recyclage. Dans ce sens, le premier responsable du secteur de la pêche, a donné le coup d'envoi d'une opération de perfectionnement et de recyclage au profit des patrons et capitaines de pêche des façades maritimes du pays. Vingt patrons et capitaines de pêche d'Oran et d'Arzew sont concernés par cette formation, de trois jours, sur les nouvelles techniques de pêche, la première du genre en Algérie au profit des professionnels de la pêche, a-t-il indiqué lors d'une sortie en mer Oran-Arzew à bord du bateau-école «Toufik», un navire appartenant à l'Institut



Ferroukhi, un ministre de dossiers et de terrain

national supérieur de la pêche et de l'aquaculture d'Alger. M. Ferroukhi a précisé que ce nouveau mode de formation pratique sur les nouvelles techniques d'exploitation des instruments de navigation et de pêche tels que le Max-sea, le sondeur et le GPS, se fera de manière régulière au profit des patrons et capitaines de pêche de toutes les façades maritimes du pays, dans le but d'optimiser les captures de pêche dans le cadre de la réforme de l'appareil de formation. Il est prévu, dans ce contexte, la révision des statuts des établissements de formation, ainsi que des programmes de formation et leur adaptation à la réalité du terrain, a-t-il souligné. Le ministre a annoncé également le lancement, le 12 avril prochain à El Kala, de la première vague de formation des plongeurs professionnels par groupes de 15, pour la cueillette du corail. Il s'agit de la plongée en hyperbare, un domaine de pointe, a-t-il expliqué, ajoutant que 47 anciens corailleurs d'El Kala sont concernés par cette nouvelle formation pour trois niveaux (0-30 mètres), (30-50 m) et (50-110 m), instaurée dans le cadre de la validation des acquis professionnels (VAP). En outre, le ministre s'est enquis du programme de développement de l'aquaculture dans la wilaya d'Oran, qui est entré en phase «concrète», qualifiant les trois fermes aquacoles pour l'élevage extensif des moules à Oued El Maa (Kristel), des huîtres creuses au lieu-dit Fontaine des gazelles, dans la baie d'Arzew, et de loupes de mer et d'aurades à Cap Falcon (Aïn El Turck), de «locomotive du programme de cette filière». Par la même occa-

sion, M. Ferroukhi a annoncé le lancement de 16 projets aquacoles pour le quinquennat prochain (2015-2019), pour une capacité de production totale de 7 000 tonnes de poissons, soit le double de la production actuelle.

Un décret sur la gestion des pêcheries à promulguer début 2016

Par ailleurs, invité du forum du journal «Ouest Tribune», le ministre a annoncé qu'un décret sur les plans d'aménagement et de gestion des pêcheries sera promulgué début 2016. L'objectif principal de ces plans d'aménagement est de différencier les espaces de pêche et de mettre en place les règles nécessaires quant à leur gestion et les relations entre les flottilles et les ressources, a expliqué M. Ferroukhi, soulignant que ces pratiques «ont maintenant leur ancrage dans la nouvelle loi sur la pêche et l'aquaculture», adoptée récemment par les deux chambres (APN et Conseil de la nation). «Il y a aujourd'hui beaucoup d'incitations et de facilitations, ainsi

qu'une certaine flexibilité dans le lancement et la conduite des projets», a souligné M. Ferroukhi, rappelant que le Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA) a permis la maturation et la concrétisation de certains projets. «Je considère que c'est grâce au SIPA que certains projets d'aquaculture ont été réalisés. Le Salon augmente la plateforme du partenariat et permet, par la suite, un suivi des projets. Le SIPA permet également de mesurer les évolutions faites dans le secteur», a déclaré le ministre. M. Ferroukhi a également souligné que «bien produire permet d'éviter l'importation et de se tourner vers l'exportation, un atout de plus dans la diversification des ressources et des exportations», affirmant que «produire à bas prix est devenu un challenge». Néanmoins, le ministre a souligné que beaucoup reste encore à faire dans le secteur, citant, dans ce contexte, l'exemple du développement de l'aquaculture saharienne qui, peu à peu, fait son chemin, ainsi que 30 autres projets qui sont sur le point d'être lancés.

M. B.

La presse boycotte la visite du ministre de la Pêche

UNE VINGTAINÉ de correspondants des différents titres de la presse écrite à Oran ont décidé de boycotter la couverture du déplacement du ministre de la Pêche. En effet, en signe de protestation devant ce qu'ils ont considéré comme un «mépris de la part des chargés de communication» et «une humiliation de trop», la presse locale a refusé de couvrir l'événement. La raison de leur colère est imputée au fait qu'ils ont été interdits d'accès au bateau du ministre et orientés vers une barque d'une capacité de 10 places. Le reste a été sommé de quitter les lieux. Notons par ailleurs, que le ministre s'est exprimé sur cet incident «regrettable», selon lui : «Croyez moi, aucune distinction n'a été faite. Notre préoccupation première était la sécurité des personnes», a-t-il expliqué.

M. B.

- En raison d'un désaccord entre le ministère de la Santé et la Sécurité sociale -

Les cancéreux peinent à se procurer des traitements dans les officines

■ La liste des médicaments anti-cancer introuvables sur les rayons des officines ne cesse de s'allonger. La situation ne s'améliore guère en Algérie. Le président de la Société algérienne de pharmacie déclare ne pas comprendre qu'un malade ait les pires difficultés à se procurer des traitements anti-cancer dans les officines.



Par Louiza Ait Ramdane

Cette rareté est la plus grave encore puisque la liste des médicaments absents des étals des officines concerne surtout ceux du traitement du cancer. Le docteur Farid Benhamdine, président de la Société algérienne de pharmacie s'est montré inquiet de cette situation et dit ne pas comprendre qu'un malade trouve les pires difficultés à se procurer des traitements anti-cancer dans les officines. De nombreux médicaments destinés au traitement des maladies chroniques, notamment le cancer sont introuvables. «Il s'agit notamment de certains médicaments en comprimés et de produits morphiniques. C'est inadmissible», s'insurge le docteur Farid

Benhamdine. Selon lui, il s'agit d'une situation découlant d'un désaccord entre le ministère de la Santé et la Sécurité sociale. «C'est l'affaire de deux entités qui doivent se mettre d'accord pour mettre ces médicaments à la disposition des cancéreux. Ce dernier donc est en droit de exiger ce produit demandé à l'officine ne pas le payer et l'avoir tout le temps», a-t-il encore déclaré. Pour le plan cancer, l'invité de la rédaction de la Chaîne III a indiqué que pour garantir le succès du plan anti-cancer et rationaliser les dépenses en produits de traitement, il faut l'implication du pharmacien dans les réunions de concertation pluridisciplinaires et la distribution des médicaments anti-cancer. Revenant sur la réduction de la facture des importations de médicaments, l'invité de la radio Chaîne III rejet-

te certaines idées reçues. Il a indiqué que ce n'est pas l'importation du médicament qui fait exploser la facture d'importation. A titre d'exemple, il a énuméré les coûts astronomiques de produits de luxe importés tels les véhicules «pour 7 milliards de dollars, le tabac pour 2,5 milliards, des fleurs et jusqu'à des oranges...». Pour l'intervenant, ce ne sont pas les médicaments produits localement qui sont les plus chers. Leur facture, explique-t-il, est gonflée par les thérapies ciblées nécessitant des médicaments sous monopole de grands groupes pharmaceutiques internationaux. «Les thérapies ciblées coûtent très chères», a-t-il noté. Dans la même optique, il a rappelé qu'une enveloppe budgétaire de 178 000 milliards de dinars a été dérogée pour l'exécution du

plan cancer 2015-2019. L'orateur a fait remarquer que l'enveloppe budgétaire 2005-2012 pour le traitement du cancer a presque été multipliée par vingt. Près de 50% du budget de la pharmacie centrale des hôpitaux, précise-t-il, sont accordés à ces types de médicaments.

Sur la question de savoir si la production nationale peut se substituer à l'importation de ces médicaments, le D Benhamdine répond par la négative. Pour en finir avec cette dépendance, il recommande d'investir dans la recherche médicale. Pour une meilleure rationalisation des dépenses et comme alternative, le docteur Farid Benhamdine, plaide en faveur de l'implication du pharmacien dans le choix des médicaments et le dosage le plus juste des traitements afin d'éviter les gaspillages. «Vous prenez une ampoule de 10 ml d'un produit et si vous avez 3 malades qui en prennent 3 ml chacun, vous aurez un 1ml de gaspillé pour chaque ampoule». Revenant à la formation des pharmaciens, le D Benhamdine veut rendre obligatoire la formation post-universitaire et revendique la spécialité de pharmacien oncologue. «Nous avons demandé d'introduire une spécialité de pharmacien-oncologue dans la formation universitaire des pharmaciens», a-t-il rappelé, affichant à ce propos un espoir quant à l'aboutissement de la demande formulée auprès des autorités concernées. Pour finir, le président de la Société algérienne de pharmacie a indiqué que «40 % des décès dus au cancer pourraient être évités grâce à la prévention». L. A. R.

Session criminelle 2015

Enrôlement de 140 affaires dont 14 liées au terrorisme



La première session criminelle 2015 débutera le 19 avril prochain à la cour d'Alger, selon le rôle de cette session dont l'APS a pris connaissance mardi au niveau de la cour d'Alger. 140 affaires dont près de 14 liées au terrorisme seront traitées entre le 19 avril et le

17 juin 2015 par le tribunal criminel qui sera présidé le premier jour de l'ouverture de la session criminelle, le 19 avril, par le magistrat, Hellali Tayeb, avec à l'ordre du jour le procès de l'affaire dite de «l'autoroute Est-Ouest dans laquelle 23 accusés sont impliqués». L'affaire Sonatrach 1 sera traitée le 7 juin prochain, selon le rôle préliminaire. Parmi les affaires épineuses qui seront traitées par le tribunal criminel le 19 mai, l'affaire des 12 terroristes présumés dont deux frères et un fils du terroriste, Abdelhamid Abou Zaid poursuivis depuis 2010 pour les chefs d'inculpation d'appartenance à un groupe terroriste activant à l'inté-

rieur du pays et à l'étranger. Le 28 mai, le tribunal criminel devra se prononcer sur le dossier de 34 accusés dont 16 en état de fuite poursuivis en 2012 pour création d'une organisation terroriste, enlèvement, homicide volontaire et pose d'explosifs sur la voie publique dans la région du centre du pays. L'affaire de 30 individus impliqués en 2010 dans le trafic international de véhicules dans les wilayas de Batna et d'Alger au profit d'un groupe terroriste sera examinée le 19 mai par le même tribunal. Le 4 mai, le tribunal criminel traitera l'affaire de K. Hocine, membre d'un groupe islamiste armé et accusé aux côtés de 6 autres terroristes durant les années 90 d'appartenance à un groupe terroriste ayant perpétré des attentats à l'explosif dans des lieux publics faisant plusieurs morts et blessés ainsi que des viols et enlèvements. Outre ces affaires, le tribunal criminel traitera durant cette session quelque 20 affaires d'homicide, 18 de meurtres, 13 d'évasion fiscale et 19 autres liées à l'association de malfaiteurs. Yanis G.

LA QUESTION DU JOUR

L'annonce faite à l'Irak par Haider Labadi

Suite de la page une

D'autant que cette fois-ci, on ne peut pas leur faire le reproche d'avoir fait dans la précipitation et la sous-estimation de l'adversaire. Leurs forces ont pris position autour du centre de la ville et attendu que la coalition ait eu raison des positions fortes des jihadistes avant de donner l'assaut. Haider Labadi a réservé la primeur de la nouvelle au Parlement. Elle n'y a guère été reçue par un débordement d'enthousiasme, et encore moins par une standing ovation, ce qui aurait constitué le moindre des choses si le Parlement n'était pas divisé, et si le doute n'était pas permis sur les capacités opérationnelles des forces armées. Pourtant, on peut être sûr que l'armée irakienne est bien entrée dans le centre de Tikrit, et que si néanmoins la ville n'est pas encore libérée de toute présence jihadiste, cela ne saurait-il trop tarder désormais. Le scepticisme entourant cet épisode des opérations militaires en Irak est au fond dans l'ordre des choses. L'Etat islamique ne se serait emparé d'aucun pouce de l'Irak, ni même d'ailleurs de la Syrie, sans les divisions confessionnelles qui ont fait son lit dans ces deux pays et même au-delà. Si dans les trahés de l'assemblée, il n'y a pas eu l'immense acclamation scandant les victoires décisives, c'est parce que la libération de Tikrit n'est pas une bonne nouvelle pour tous les députés. L'Irak est un pays désuni, sinon d'ores et déjà démembré et attendant seulement qu'on en prenne acte. Un pays désuni c'est un pays où le sentiment national s'est affaibli, pour autant qu'il ne soit pas mort. Chiites et sunnites semblent ne plus vouloir vivre ensemble, continuer de former un seul et même Etat. Leur guerre commune contre Daech n'est la leur que dans une faible part. C'est en réalité une guerre que par leur intermédiaire se livrent les puissances régionales pour la domination dans cette partie du monde. C'est pourquoi leur séparation ne servira à rien. Tant que l'Arabie saoudite et l'Iran n'auraient pas trouvé un solide terrain d'entente, ce qui risque de prendre du temps, parier sur le rétablissement de la paix dans cette région dans un horizon prévisible, c'est courir au-devant de beaucoup de désillusions.

M. H.

Devant le tribunal criminel le 4 mai

385 témoins convoqués dans l'affaire Khalifa

■ Au total, 385 témoins seront convoqués le 4 mai prochain au tribunal criminel près la cour de Blida, dans le cadre du procès de l'affaire Khalifa Bank, a déclaré avant-hier une source judiciaire.

Par Tinhinene Khouchi

Huit ans après le grand débâlage de 2007, le tribunal criminel près la cour de Blida s'apprête, le 4 mai prochain, à être pour la seconde fois le théâtre de deux autres procès Khalifa, aux révélations fracassantes.

133 autres personnes, entre victimes et parties civiles, seront convoquées au procès qui sera présidé par le juge Antar Menouar, a-t-on appris de même source, précisant que les délibérations se tiendront à la salle 01 dudit tribunal criminel. Le même juge avait présidé le dernier procès en cassation, tenu le 2 avril 2013. Les accusés seront jugés notamment pour les chefs d'inculpation de «constitution d'une association de malfaiteurs», «vol qualifié», «escroquerie», «abus de confiance» et «falsification de documents officiels». Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, avait indiqué récemment que l'enquête concernant l'affaire Khalifa se poursuivait «conformément aux procédures judiciaires en vigueur, ainsi que dans le cadre de la coopération internationale dans le domaine».

Le premier procès, tenu en mars 2007, abrité par le même tribunal, s'est achevé par la prononciation de peines allant d'une année à 20 ans de prison, et la relaxe d'une cinquantaine de personnes, parmi les 94 prévenus jugés en comparution. Dix autres accusés avaient été condamnés par contumace, dont le principal accusé dans cette affaire, Abdelmoumène Rafik Khalifa qui, rappelons-le, avait investi à la fin des années 1990, dans les secteurs aérien (Khalifa Airways), bancaire (Khalifa Bank) et pharmaceutique, ainsi que dans les médias

et dans la location de voitures (KRC). Son groupe fera faillite en 2003 suite à la décision du retrait d'agrément de la banque El-Khalifa Bank SPA, «en application de l'article 156 de la loi n°90/10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, modifiée et complétée», indiquait dans un communiqué de presse. Il sera accusé et condamné à la prison à perpétuité en 2007. La justice avait été saisie de cette affaire après que la Banque d'Algérie eut constaté un découvert de 3,2 milliards DA dans «la caisse principale d'El Khalifa Bank», qui fut la première banque privée en Algérie. L'ancien homme d'affaires, Rafik Abdelmoumène Khalifa, qui s'est réfugié en Grande-Bretagne depuis 2003 et fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, a été extradé fin 2013 vers l'Algérie, «conformément aux procédures légales et aux dispositions de la convention judiciaire» entre l'Algérie et le Royaume-Uni. Lors du procès de 2007, rappelle-t-on, Rafik Khalifa a été condamné, en son absence, à la prison à perpétuité. Il était emprisonné au Royaume-Uni alors, après que l'Algérie ait obtenu son extradi-



tion. Djamel Guellimi, directeur général de Khalifa TV, reconnu coupable d'association de malfaiteurs, a été condamné lui aussi à 15 ans de prison et à une amende d'un million de dinars. Le caissier principal d'El Khalifa

Bank et les responsables des agences ont écopé de 10 ans de prison. Des peines de 2 à 5 ans ont été prononcées à l'encontre des différents intermédiaires et responsables d'organismes publics ayant investi dans

Khalifa. Pour rappel, les 385 témoins seront convoqués pour éclaircir les zones d'ombre, devant le juge Antar Menouar le 4 mai prochain. Affaire à suivre...

T. K.

Revendications des agents de la garde communale

Réunion de la commission d'étude des dossiers des agents radiés

Le dialogue entre le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et les représentants des agents de la garde communale se poursuit mercredi à Alger avec la réunion de la commission chargée de l'étude des dossiers des agents radiés. L'ordre du jour de la commission prévoit l'examen des requêtes des agents radiés du corps de la garde communale pour des raisons disciplinaires jugées non objectives par certaines parties. S'agissant du nombre des agents radiés et la possibilité de leur réinsertion dans le corps de la police, le directeur général des ressources humaines, de la formation et des statuts au ministère de l'Intérieur, Merabti Abdelhalim, a indiqué qu'il «n'est pas défini avec précision». Soulignant que la commission était souveraine dans ses décisions, M. Merabti a fait savoir que les mesures idoines seront prises après examen des recours. La réunion de mercredi intervient en prolongement du dialogue engagé entre les deux parties en février dernier pour examiner le dossier relatif à la retraite qui prévoit une couverture sociale à 100% et l'accès aux micro-crédits, deux points «toujours en cours d'étude». Le responsable a démenti les informations selon lesquelles certains walis auraient refusé d'appliquer les points convenus, expliquant que des «instructions ont été adressées aux autorités locales pour faciliter les mesures de bénéfice des gardes communaux et leurs ayants droit au logement social et rural». Plus de 9 500 agents et ayants droit ont bénéficié de ces logements jusqu'à 2014, a-t-il rappelé. Pour sa part, le coordinateur national des gardes communaux, Benamara Tayeb, a indiqué que certains agents ont menacé d'intensifier leur mouvement de protestation en réaction aux rumeurs selon lesquelles le ministère aurait classé leur dossier de revendications, les accusant de vouloir entraver le processus de dialogue. Selon le représentant de la garde communale, le ministère a l'intention sincère de répondre

aux revendications, rappelant la satisfaction de la majorité des revendications soulevées auparavant. La plateforme des revendications comprend 12 points relatifs aux préoccupations à caractère socioprofessionnel dont l'augmentation de la pension de retraite, le règlement des dossiers des malades chroniques et des invalides de la période du terrorisme. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait fait savoir récemment qu'il œuvrait à mettre en place des mesures permettant de répondre aux douze préoccupations exprimées par les agents de la garde communale dans le cadre de la plateforme du 13 avril 2014. Il a été ainsi procédé à la promulgation d'un décret exécutif garantissant aux agents de la garde communale le redéploiement vers de nouveaux emplois, le même niveau de rémunération, ainsi que la stabilité de l'emploi. Ces mesures concernent également l'élargissement de la retraite proportionnelle exception-

nelle au profit des agents de la garde communale redéployés au ministère de la Défense nationale. De ce fait, il a été procédé à l'introduction des modifications nécessaires au dispositif réglementaire régissant la retraite proportionnelle exceptionnelle pour la prise en charge de cette préoccupation. Pour la question de la réhabilitation des agents de la garde communale ayant bénéficié de décisions de justice de réintégration, tous les concernés ont été réintégrés. Il a été décidé en outre de la mise en place d'un dispositif dérogatoire au profit des agents de la garde communale leur permettant de bénéficier d'une pension spécifique d'invalidité. Pour la revalorisation de l'indemnité de risque et d'astreinte, le taux de cette indemnité a été relevé de 75% à 90% du traitement pour l'ensemble des grades avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2012.

Safy T.

Béjaïa

Le secteur de la jeunesse et des sports renforcé en infrastructures

LE WALI a consacré hier une visite au secteur de la jeunesse et des sports dans plusieurs communes de la vallée de la Soummam, où il a lancé des projets pour renforcer le secteur en infrastructures et inauguré de nombreux projets en construction depuis de longues années à Chellata, Akbou Aït R'zine, Tamokra et Tifra. Dans la municipalité montagnaise de Chellata, la délégation de wilaya a inauguré le siège de la maison de jeunes qui a coûté 4,5 milliards de centimes. Sur place le maire de cette commune a demandé au wali s'il y a une possibilité de transformer les locaux à usage professionnel réalisés à proximité de la nouvelle maison de jeunes, un site isolé, en logements de fonction ou une auberge de jeunesse. Dans la

commune d'Akbou, le premier responsable de la wilaya a inauguré la nouvelle piscine qui a été réalisée pour un montant de 8 milliards de centimes et procédé à la pose de la première pierre du projet d'édification d'une auberge de jeunesse de 50 lits à l'intérieur du complexe olympique de Guendouza. Un projet qui a coûté 7 milliards de centimes à la trésorerie publique. A Aït R'zine il a inauguré le siège de la nouvelle maison de jeunes érigée pour un montant de 4,3 milliards de centimes. A Tamokra, c'est le centre de sport de proximité (CSP) qui a été inauguré par la délégation de wilaya qui a pris la route vers la localité de Tifra pour inaugurer d'autres projets relevant du secteur.

Hocine C.

APN

Séance plénière aujourd'hui consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux aujourd'hui en séance plénière consacrée à 14 questions orales adressées à sept secteurs ministériels. Les questions sont adressées au Premier ministre, au ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, aux ministres des Finances, de l'Agriculture et du Développement rural, de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, a précisé hier un communiqué de l'APN.

APS

Des solutions pour un modèle économique nouveau

■ La Conférence nationale sur le commerce extérieur aura eu le mérite de débattre du changement de l'ordre économique en vigueur et de réhabiliter la fonction exportatrice. La menace persistante sur les équilibres financiers extérieurs et intérieurs et les déficits de la balance commerciale du fait de la baisse des recettes extérieures provenant des hydrocarbures ouvrent paradoxalement une fenêtre d'opportunité au pays mais appellent à des révisions inévitables du modèle économique.

Par Magda Malek

Aimentées par des conférences et exposés d'experts et de fonctionnaires d'organisations internationales, des questions

Obligations d'Etat en Europe

Le superviseur bancaire propose de limiter l'exposition des banques

LA PRÉSIDENTE du superviseur bancaire européen (MUS), Danièle Nouy, propose une nouvelle réglementation pour limiter l'exposition des banques aux obligations d'Etat, jugeant que ces titres ne sont pas sans risque, selon une interview parue hier en Allemagne. « Il y a un problème général concernant la prise en compte des obligations publiques dans les bilans des banques. Elles sont actuellement considérées comme sans risque. Nous avons toutefois appris pendant la crise que tel n'est pas le cas », a souligné M^{me} Nouy dans un entretien avec le quotidien allemand des affaires Handelsblatt. « Si la réglementation venait à clarifier cette situation, ce serait un signal très fort. (...) Le comité de Bâle sur la supervision bancaire a entamé des discussions à ce sujet. Le Parlement européen serait également très ouvert à une telle proposition. Nous avançons donc pas à pas dans cette direction », a précisé la Française. Selon la réglementation en vigueur, l'exposition d'une banque à une contrepartie privée unique doit se limiter à un quart de son capital éligible. « Il serait sensé d'appliquer le même ordre de grandeur pour les obligations d'Etat », a-t-elle ajouté. Selon elle, « dans la mesure où 19 pays composent la zone euro, les banques ont suffisamment de possibilités pour diversifier largement leur exposition aux dettes publiques ». Depuis novembre dernier, le Mécanisme européen de supervision bancaire (MUS) est directement responsable de la surveillance de quelque 123 groupes bancaires européens. Cette autorité, qui opère sous l'égide de la Banque centrale européenne (BCE), avait mené l'an dernier un vaste examen des actifs bancaires en zone euro, ainsi qu'un test de résistance qui a révélé des besoins de capitaux pour une dizaine d'établissements financiers de la région.

Kh. T.

ont été abordées au sein de la conférence. Elles ont été nourries par les études exposées par les représentants d'organisations internationales (Cnuced). Les ateliers se sont appropriés ces approches méthodologiques portant sur le choix et l'identification des produits à exporter sur des marchés ciblés, le choix des mesures de politiques publiques à mettre en œuvre et les modalités d'inscription de l'export dans la chaîne des valeurs régionales et mondiales. Les études et les débats révèlent l'existence d'un potentiel de produits « peu distants » et de « sophistication » variable, c'est-à-dire de produits qui recèlent un potentiel de placement sur les marchés extérieurs (de l'ordre de 40% des produits déjà disponibles).

Quel modèle pour dépasser le « syndrome hollandais » ?

Si les débats ont fait consensus sur la nécessité vitale de promouvoir la fonction d'exportation, l'on a évoqué la nécessité d'une réflexion sur les modèles alternatifs que l'Algérie doit imaginer à l'avenir. Modèle offshore selon l'exemple tunisien présenté ? Modèle de partenariat d'entreprises public-privé ? Modèle mettant l'accent sur la régionalisation et exploitant les rapports de proximité avec nos voisins maghrébins, subsahariens, méditerranéens et de la zone MENA ? Les voies sont multiples, les combinaisons sont possibles selon les spécificités. Rien n'interdit, selon nos experts, d'importer des matières premières de la zone de pays sahéliens et de développer des industries de transformation. Un constat : l'acte d'exportation est indissociable de l'acte de production. Sans système productif national robuste, sans tissu économique national, pas d'exportation... La fonction d'export est consubstantielle au renforcement de l'économie et de la production nationale. A cet effet, la politique retenue par les pouvoirs publics de substitution aux importations par la production nationale est de nature à dégrader de plus en plus des quotités de biens et de services pour les marchés extérieurs. Le diagnostic porté par les experts a souligné le fait que le retard pris dans le processus de diversification économique et la faiblesse des exportations hors hydrocarbures tient pour une part significative au « syndrome hollandais » et à l'existence d'un marché informel rendant le marché local plus attractif et plus rentable (défaut de facturation, pas de traçabilité fiscale et sociale). La mono-exportation des hydrocarbures qui en résulte structurellement a conduit à une dépendance très forte du système économique aux importations. L'on a mis en lumière, dans ce cadre, un paradoxe majeur, celui d'un système qui accorde plus de facilité aux importations qu'aux exporta-



tions.

Quelles mesures ?

Les débats ont également porté sur les prérequis à construire pour favoriser la diversification et promouvoir le commerce extérieur. Il s'agit de réduire les incertitudes, donner de la visibilité et renforcer le cadre législatif et réglementaire, le stabiliser, le dépenaliser (délais et conditions de rapatriement des créances d'exportation) afin de sécuriser les acteurs de l'exportation, d'améliorer le climat des affaires, de renforcer les capacités institutionnelles, notamment celles des agences dont le rôle est dédié aux exportations, de consolider l'expertise des ressources humaines par la formation pour professionnaliser les métiers dédiés à l'export, de moderniser par l'intégration des services du numérique et des TIC dans les processus d'export, de réduire progressivement mais fermement l'informel dans la sphère informelle productive et commerciale (amnistie fiscale en contrepartie d'un ticket d'entrée dans l'économie formelle). Sachant que l'Algérie dispose déjà d'un tissu économique avec un potentiel de développement et d'outils opérationnels (FSPE, Algex, Cagex, associations d'exportateurs) et d'un cadre institutionnel et légal, il convient :

Au plan institutionnel, de perfectionner et de renforcer les instruments existants dans l'objectif de faciliter les procédures et d'accompagner par des professionnels dans les démarches d'export (représentations extérieures d'Algex à créer, professionnaliser commercialement les représentations diplomatiques extérieures et les chambres de commerce).

A ce titre, il est préconisé que les statuts de cette agence soient réformés totalement afin de lui permettre de s'insérer pleinement et avec les moyens adéquats dans la stratégie à mettre en place afin de réaliser ainsi les objectifs qui lui seront confiés. Le développement des relais régionaux et internationaux du commerce extérieur pour l'accompagnement et la promotion des exportations à travers la mise en place de représentations de l'agence Algex au niveau régio-



Phs/Le Jour

nal et à l'international ainsi que l'institution de comptoirs des produits algériens à travers la création de « La maison Algérie ou Dar el Djazair » au niveau de certaines capitales étrangères. En matière de développement de la diplomatie commerciale : l'accompagnement de l'acte d'exporter par notre réseau consulaire est devenu une action urgente. A ce titre, les intervenants ont insisté sur le rôle de nos représentations diplomatiques à l'étranger et préconisé, à cet effet, la mise en place au niveau du ministère des Affaires étrangères d'un guichet unique pour faciliter les formalités administratives aux exportateurs. L'objectif étant de renforcer les capacités à ce niveau afin que les attachés commerciaux puissent agir comme des « agents d'intelligence commerciale » en compilant des informations sur l'environnement des affaires. Par ailleurs, une réforme de fond doit être engagée par les pouvoirs publics pour rendre le Fonds de soutien et de promotion des exportations (Fspe) plus efficace dans son intervention, notamment par l'introduction de contrats de développement export et ce, tout en veillant à sa conformité avec les règles du commerce international. En outre, l'ensemble des intervenants ont insisté sur la nécessité de déléguer la gestion du Fspe à l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex). L'observation et la surveillance des opérations du commerce extérieur nécessitent le développement de la fonction veille et intelligence économique et commerciale, à travers la mise en place d'un observatoire du commerce extérieur qui aura notamment pour tâche de développer des capacités d'analyse prospective.

Par ailleurs, il apparaît impératif que la politique de développement des exportations hors hydrocarbure soit érigée en priorité nationale et à cet égard il est requis que le conseil consultatif de promotion des exportations HH (ordonnance 03-04) soit rapidement mis en place. Au plan opérationnel : soutenir les entreprises ayant un potentiel

avéré à l'export par une démarche individualisant les filières et les produits éligibles car les pouvoirs publics ne peuvent soutenir toutes les entreprises. A cet effet, des potentiels sont déjà disponibles dans plusieurs secteurs : la pétrochimie (engrais et fertilisants), les industries mécaniques, électriques, électroniques, la fabrication de logiciels, de fibre optique... En termes de diversification, il convient de souligner le fait que les potentiels d'export de l'agriculture restent limités compte tenu des ressources naturelles disponibles et des écarts de productivité agricole avec les pays qui nous concurrencent sur des produits similaires. La carte que l'Algérie peut jouer porte sur deux produits phares (dattes et vins) sur lesquels nous bénéficions d'un avantage comparatif, sous réserve d'une stratégie de modernisation et d'adaptation des instruments de commercialisation et de marketing (image des produits de qualité à promouvoir) et d'une diversification des zones géographiques d'échanges (l'horizon africain vieux courant d'échange peut être réactivé). Cela n'interdit pas d'occuper des positions dans des niches spécifiques (produits bio, huiles essentielles et plantes aromatiques et médicinales, caroubes, câpres, miel de montagne, figues sèches, d'olive de qualité...). A noter des perspectives réelles d'exportation du secteur de l'artisanat (tapis, bijoux berbères...), des industries agroalimentaires (boissons, produits carnés, confitures, pâtes alimentaires et couscous...), du tourisme de qualité (Grand Sud, ruines et vestiges antiques). La communauté algérienne à l'étranger peut être une population cible et un vecteur favorable à des démarches exportatrices... Mais toutes les actions visant à promouvoir les exportations hors hydrocarbures seraient sans effet majeur si aucune mesure n'est engagée pour enrayer les activités informelles. L'objectif étant de mettre un terme à la concurrence déloyale que subissent les activités tournées vers l'export.

M. M.

Faute de terrains dans les autres communes de Béjaïa

5 000 logements AADL seront réalisés à Oued Ghir

■ Les projets en question étaient initialement destinés notamment aux communes de Tifra, El-Kseur, Amizour, mais les autorités locales ont été contraintes de les implanter à Oued-Ghir.

par Maya Gh./APS

Le nouveau programme de réalisation de logements de l'Agence d'amélioration et du développement du logement (Aadl) à Béjaïa, constitué de 5 000 unités, sera localisé dans la seule commune de Oued-Ghir (10 km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya), en raison d'un «manque de terrains à bâtir dans les autres communes», selon le directeur local du logement. «En raison d'un problème accru de foncier dans les autres communes, tout le programme sera réalisé à Oued-Ghir», a indiqué à l'APS le directeur du logement de la wilaya, Mohamed Bendou. Les projets en question étaient initialement destinés notamment aux communes de Tifra, El-Kseur, Amizour, mais les autorités locales ont été contraintes de les implanter à Oued-Ghir, a expliqué le même responsable. La réalisation d'un lot de 2 000 logements a déjà été entamée et le chantier devrait être achevé dans un délai de 28 mois. Une enveloppe de près de 6 milliards DA a été engagée pour ce projet, a-t-il précisé. Le site dans son ensemble est destinataire d'un autre programme conséquent de l'ordre de 12 000 logements, au titre à la fois du logement



PH. > D. R.

public locatif (LPL) et du logement public aidé (LPA), confiés à des entreprises chinoises, arrivées déjà au stade des superstructures, a-t-il ajouté. Un autre programme, prévu initialement dans le site de Sidi-

Bouderham, à la sortie ouest de Béjaïa, a été entièrement délocalisé vers Oued-Ghir, devenu par la force des choses une destination de prédilection pour l'implantation des projets de logements. M. Gh./APS

Khemis Meliana-Tissemsilt-Tiaret

Lancement cette année des travaux de l'autoroute

Les travaux de l'autoroute Khemis Meliana-Tissemsilt-Tiaret seront lancés cette année, a annoncé, mardi à Tissemsilt, le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi. L'étude de réalisation de ce projet, qui contribuera au désenclavement de la wilaya de Tissemsilt et à son raccordement à l'autoroute Est-Ouest, est à «sa phase finale», a indiqué le ministre, en marge d'une visite de travail dans la wilaya. M. Kadi a accordé au bureau canadien chargé de l'étude avec son homologue algérien, un délai pour trou-

ver des solutions aux problèmes rencontrés, insistant sur la nécessité de prendre en considération la réalisation de structures de services, le long de cette voie. Il a annoncé, lors d'un point de presse, que la wilaya a bénéficié d'un «important programme» d'aménagement, de confortement et de rénovation du réseau de routes nationales, de wilaya et communales. Le ministre a également indiqué que la wilaya de Tissemsilt sera traversée par trois autoroutes, à savoir celles de Relizane-Tiaret-Tissemsilt, et de

Khemis Meliana-Tissemsilt-Tiaret et l'autoroute des Hauts-Plateaux, devant conférer une grande dynamique économique à la région. Il s'est enquis, lors de cette visite, du taux d'avancement des projets de maintenance de la route nationale (RN 14) sur une distance de 13 kilomètres, de revêtement de 23 km du chemin de wilaya (CW 19), de la réalisation d'une voie d'évitement au chef-lieu de wilaya (10 km) et d'un échangeur sur le chemin menant vers la commune de Ouled Bessam. M. Kadi a, en outre, visité des projets de confortement du CW 15 sur une longueur de 22 km en direction de la ville de Béni Chaïb, du chemin reliant la RN 14 et le CW 14 traversant la localité de Ouattout (commune de Tissemsilt) et du CW 25 avec la réalisation d'un ouvrage d'art entre Sidi Slimane (Tissemsilt) et Bathia (Ain Defla). Il a, à cette occasion, mis en service une maison de cantonnement dans la commune de Youssoufia et deux ouvrages d'art à Meghila. Il a également visité la maison cantonnaire du chef-lieu de wilaya. Tahar F.

tement du CW 15 sur une longueur de 22 km en direction de la ville de Béni Chaïb, du chemin reliant la RN 14 et le CW 14 traversant la localité de Ouattout (commune de Tissemsilt) et du CW 25 avec la réalisation d'un ouvrage d'art entre Sidi Slimane (Tissemsilt) et Bathia (Ain Defla). Il a, à cette occasion, mis en service une maison de cantonnement dans la commune de Youssoufia et deux ouvrages d'art à Meghila. Il a également visité la maison cantonnaire du chef-lieu de wilaya. Tahar F.

R. R.

M'sila 340 emplois créés en deux mois par de nouveaux artisans

PAS MOINS de 340 emplois ont été créés à M'sila en janvier et février derniers par les 117 nouveaux artisans qui se sont inscrits, durant cette période, à la chambre de l'artisanat des métiers (CAM), a-t-on appris, mardi, auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat. Il s'agit de chiffres «encourageants», selon la même source qui a rappelé que durant la même période de l'année 2014, 90 nouveaux artisans s'étaient inscrits et créé 200 emplois. Le tissage, la construction et les services constituent l'essentiel des activités ciblées, a-t-on ajouté, relevant que dans la wilaya de M'sila, tous les artisans inscrits à la CAM activent à titre individuel, la wilaya ne comptant aucune coopérative artisanale. Les services de la CAM ont estimé, de leur côté, que le nombre d'artisans «devrait encore progresser au regard des multiples incitations accordées par les pouvoirs publics pour cette catégorie». Plus de 24 000 artisans actifs dans la wilaya de M'sila, a-t-on également souligné. L.Y.

Annaba

Un programme d'acquisition de 150 vaches laitières

Un programme d'investissement et de relance de la filière laitière, prévoyant l'acquisition de plus de 150 vaches, a été adopté pour l'exercice 2015 dans la wilaya d'Annaba, a indiqué mardi le directeur des services agricoles (DSA), Hocine Soltani. Un accord de partenariat entre des éleveurs locaux et le Groupe Industriel des productions laitières (Giplait) sera signé dans le cadre de ce programme de mise en œuvre

des dispositifs publics de soutien et d'encouragement pour l'acquisition de vaches de la race Holstein, a précisé le même responsable. Cet accord, dont la signature est prévue «dans les prochaines semaines», permettra de porter à plus de 40 millions de litres la production laitière annuelle de la wilaya qui avait atteint, en 2014, plus de 30 millions de litres contre 18 millions de litres en 2013 et 10 millions en 2012. Quelque 1

300 éleveurs bovins actifs dans la wilaya d'Annaba dont 547 sont intégrés au programme de collecte de lait. Ils exploitent 22 700 bovins dont 64% de race locale. Le programme de développement de la filière s'articule autour de l'introduction de races bovines à fort rendement laitier, de l'intégration du plus grand nombre d'éleveurs à la collecte et de la modernisation des procédés de production. O. B.

Oum El Bouaghi

Quatre nouveaux forages réceptionnés ce mois

Quatre nouveaux forages destinés à améliorer l'approvisionnement en eau potable (AEP) de plusieurs villages de la wilaya d'Oum El Bouaghi seront réceptionnés «fin avril prochain», a indiqué mardi un cadre de la direction des ressources en eau.

Les forages qui auront, chacun, un débit de 30 litres/seconde, font partie d'un total de 25 forages inscrits dans cette wilaya depuis 2012, a précisé le chef du service de l'AEP, Nasreddine Boudebouza. Tous ces forages, dont 13 ont été réceptionnés,

amélioreront substantiellement la distribution de l'eau potable, mettront fin aux pénuries souvent enregistrées et permettront d'éliminer les «points noirs» signalés dans plusieurs villages de la wilaya, selon la même source. Les travaux de réalisation de

8 autres forages avancent à un «rythme satisfaisant» et seront réceptionnés «à la fin du mois de septembre prochain», selon M. Boudebouza qui a signalé que l'action a nécessité, dans son ensemble, une enveloppe de 580 millions de dinars. Safy T.



Khatri Adduh, président de l'Assemblée nationale sahraouie

Le Maroc «fait l'objet de pressions» pour la reprise des négociations

■ Le Maroc fait l'objet de pressions de la part de ses pays amis pour la levée des réserves sur la reprise des négociations (avec le Front polissario), a indiqué à Tifariti, le président de l'Assemblée nationale sahraouie, Khatri Adduh, qui a exhorté les Nations unies à assumer leurs responsabilités quant à l'accélération du processus de décolonisation du Sahara occidental.

Par Mahi Y./APS

«Le Maroc fait l'objet de pressions de la part de ses pays amis pour la levée de ses réserves sur la reprise des négociations. Ils lui ont expliqué que son inflexibilité et sa position négative conduirait à une réaction de l'ONU qui le pointerait du doigt comme un facteur bloquant dans la poursuite du processus comme ils l'ont fait en 2006», a précisé le responsable sahraoui dans une déclaration à la presse, en marge des manœuvres militaires organisées par l'Armée de libération sahraouie. M. Adduh a estimé que depuis deux mois, le Maroc semble avoir levé ses réserves sur une éventuelle reprise des négociations y compris les contacts directs avec la partie sahraouie. L'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour le Sahara occidental, Christopher Ross, s'est déplacé dans la région pour consulter les deux parties sur un probable round de négociations directes en mai prochain, sous la houlette de l'ONU. La même source a rappelé que «les négocia-

tions, qui sont une partie de la lutte pour l'indépendance, se sont arrêtées depuis avril 2012 suite à la proposition marocaine qui suggérerait l'autonomie comme base du dialogue».

Il a relevé, à ce propos, que la proposition du Maroc était «inacceptable pour les Sahraouis, Etat et peuple». Il a annoncé, à ce titre, que les autorités sahraouies «ne sont pas contre le principe de rencontrer la partie marocaine en vue d'une solution qui garantira le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Mais je pense que nous devons prendre en considération les choses concrètes lors de ces rencontres pour faire avancer les négociations».

M. Adduh, qui est aussi chef de la délégation sahraouie aux négociations, a souligné que le gouvernement de son pays «n'a aucune condition préalable», ajoutant qu'il «attendait, par contre, à avoir des garanties de la part du Conseil de sécurité de l'ONU qui s'apprête à discuter de la question sahraouie à la lumière du rapport de Ross qui sera rendu public le 11 avril prochain».

«Nous insistons sur la res-



Khatri Adduh.

ponsabilité de l'ONU quant à l'accélération de la mise en œuvre de la décolonisation du Sahara occidental tel que décrété par ses propres instances», a affirmé le dirigeant sahraoui.

Ce dernier, qui a rappelé que «douze rounds de négociations ont eu lieu entre 2007 et 2012», a souligné que «sur le plan international, la communauté internationale se rend compte, progressivement, du refus du Maroc à appliquer les résolutions internationales et sa mauvaise foi». Pour M. Adduh, «cela le conduirait à son isolement et ses propres amis ne trouveront pas

le motif adéquat pour lui assurer de leur soutien continu. Pour nous, cela constitue une avancée positive dans la question sahraouie». Il a évoqué, en outre, «la pression de l'opinion publique sahraouie qui a supporté durant tout ce temps gâché, marqué par les violences dont il est l'objet dans les territoires occupés et l'exploitation et la prédation de ses richesses par le pays colonisateur». Pour ce qui est des répercussions de cette situation sur la région, le président de l'Assemblée sahraouie soutient que «la poursuite de ce problème finira par mena-

cer la paix et la stabilité de la région déjà objet de troubles et de conflits, que ce soit au Sahel ou en Libye. Cela devrait pousser vers le règlement de la question sahraouie».

S'agissant des positions des pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU, le même responsable a qualifié la position russe de «positive» pour la cause sahraouie.

«La Russie, avec son poids politique et sa position de pays membre du Conseil de sécurité avec son droit de veto, a annoncé son soutien à la question sahraouie. C'est un plus dans le combat que nous menons et on espère que cette nouvelle position russe aura de l'influence dans les débats sur le dossier à l'ONU au mois d'avril prochain», s'est félicité M. Adduh.

«C'est un bon signe que nous espérons conduirait à la reconnaissance par Moscou de la RASD», déclare-t-il, en affirmant que «le combat du peuple sahraoui, qui trouve de échos positifs sur la scène internationale, vise à obtenir plus tard - quand le contexte sera positif - un statut de pays membre à part entière au sein de l'ONU». M. Adduh a conclu en déclarant que le mois d'avril «constituait une halte importante» pour le combat du Sahara occidental pour son autodétermination.

M. Y./APS

Forum social de Tunis

Les mouvements sociaux pour l'autodétermination des peuples

Dans une déclaration rendue publique à l'issue du Forum social mondial de Tunis 2015 qui s'est tenu du 24 au 28 mars, l'assemblée des mouvements sociaux a souligné défendre le droit à la souveraineté et à l'autodétermination des peuples, exigeant des réparations pour tous les peuples du monde victimes du colonialisme.

Ils ont également déclaré être contre la violence envers les femmes, «exercée régulièrement dans les territoires occupés militairement, mais aussi contre la violence dont souffrent les femmes quand elles sont criminalisées parce qu'elles participent activement aux luttes sociales».

Les mouvements sociaux ont précisé que leur réunion au Forum de Tunis avait pour objectif de «construire un agenda commun de lutte contre le capitalisme, l'impérialisme, le patriarcat, le racisme et toutes les formes de discrimination et d'oppression».

«Nous dénonçons l'installation des bases militaires étrangères pour fomenter des conflits, contrôler et piller les ressources

naturelles et promouvoir des dictatures en divers endroits du monde», ont-t-ils soutenu dans leur déclaration. Ils ont aussi dénoncé ce qu'ils ont qualifié de «faux discours» sur la défense des droits humains et des combats aux intégrismes, qui sont «souvent utilisés pour justifier les interventions militaires», selon eux.

Par ailleurs, la déclaration a abordé les médias pour signifier que les mouvements sociaux sont pour «la démocratisation des médias de masse et la construction de médias alternatifs, qui sont fondamentales pour faire renverser la logique capitaliste».

«Nous luttons pour la liberté de nous organiser dans des syndicats, des mouvements sociaux, des associations et toutes autres formes de résistance pacifique, et nous dénonçons l'intensification de la répression contre les peuples rebelles, les arrestations, emprisonnements et assassinats des activistes, des étudiants et des journalistes», a encore souligné la déclaration.

D'autre part, les mouvements sociaux ont affirmé qu'il était possible de construire une mondialisation «d'un autre type fondée la solidarité et la liberté de circulation pour tous les êtres humains». Tout en se déclarant pour la justice climatique et la souveraineté alimentaire, les mouvements sociaux ont relevé que le réchauffement de la planète «est le résultat du système capitaliste de production, distribution et de consommation». «Les transnationales, les institutions financières internationales et les gouvernements qui sont à leur service ne

veulent pas réduire leurs émissions de gaz à effet de serre», ont-ils dit, dénonçant ce qu'ils ont appelé «l'économie verte» qui, selon eux, propose de «fausses solutions» à la «crise climatique» tel que les agrocarburants et les organismes génétiquement modifiés. Ils ont également affirmé lutter «contre les transnationales et le système financier (FMI, BM et OMC), principaux agents du système capitaliste, qui privatisent la vie, les services publics et les biens communs comme l'eau, l'air, la terre, les semences, les ressources

minérales, promeuvent les guerres, violent les droits humains et pillent les ressources», selon ces mouvements.

Ils ont, à cette occasion, appelé à «une grande mobilisation» sur le climat au mois de décembre 2015 à Paris, en marge de la conférence des nations unies sur les changements climatiques (COP21).

«Faisons de 2015 l'année des mobilisations des mouvements sociaux partout dans le monde pour la justice climatique», ont-ils conclu.

Fatah R.

Libye

L'Algérie participera à la réunion du Groupe international de contact

«L'Algérie sera représentée par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Bereksi, aux travaux de la troisième réunion du Groupe international de contact sur la Libye qui aura lieu mercredi à Niamey, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. L'Algérie avait participé aux précédentes réunions du Groupe international de contact sur la Libye, tenues à Addis Abeba, respectivement le 3 décembre 2014 et le 28 janvier 2015, en marge du sommet de l'Union

africaine. Le Groupe international de contact sur la Libye est une enceinte de concertations multilatérales sur la crise libyenne qui regroupe, sous l'égide de l'Union africaine, notamment les pays voisins de la Libye (Algérie, Tunisie, Egypte, Niger, Soudan et Tchad), les pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, la Ligue des Etats arabes et l'Organisation de la coopération islamique.

(APS)



Irak

Les forces irakiennes traquent les derniers jihadistes à Tikrit

■ Les forces gouvernementales irakiennes traquaient hier les derniers irréductibles jihadistes dans la ville de Tikrit afin de finaliser sa «libération», considérée à Bagdad comme «une étape majeure» dans la lutte contre le groupe Etat islamique (EI).

Par Ali O.

Les combattants avançaient avec prudence dans les rues jonchées de débris, craignant la résistance désespérée des jihadistes du groupe extrémiste sunnite EI et les nombreux engins explosifs qu'ils ont laissés derrière.

«Les forces de sécurité irakiennes contrôlent 95% de la cité» mais il y a encore «des affrontements sporadiques», a affirmé hier un colonel.

«Il reste des tireurs embusqués et de nombreux bâtiments sont débris», a précisé Karim al-Nouri, un responsable de la milice chiite Badr, qui a joué un rôle majeur dans l'offensive.

Une fusillade a ainsi opposé en fin de matinée des membres d'une milice chiite à des jihadistes dans le nord de la ville. Ils «ont essayé d'avancer dans l'université», a déclaré à l'AFP le commandant de la milice Kata'ib Imam Ali, Rasoul al-Abadi, en évaluant à «une trentaine au plus» le nombre de membres de l'EI encore présents dans le vaste quartier de Qadisiya.

Dans les zones «libérées», des équipes de fonctionnaires ont été déployées pour nettoyer les débris et restaurer les services de base comme l'électricité, endommagés par les combats. Des drapeaux irakiens flottaient à nouveau sur plusieurs bâtiments, où ils ont remplacé ceux, noirs, de l'EI, a constaté un journaliste de l'AFP. «La libération de Tikrit» avait été proclamée mardi par le Premier ministre



Haider al-Abadi, qui avait «félicité les forces de sécurité irakiennes et les volontaires pour cette étape majeure». Les autorités ont déjà fixé les prochains objectifs, en particulier la reconquête de Mossoul, la deuxième ville du pays devenue le fief de l'EI en Irak. «Cette victoire n'est que le point de départ pour le lancement de l'opération de libération de la province de Ninive» dont Mossoul est le chef-lieu, a indiqué le ministre de la Défense après une réunion mardi des principaux commandants. Pour l'EI, la perte de Tikrit, une ville à majorité sunnite qui fut le bastion de l'ancien dictateur Saddam Hussein, va renforcer l'isolement de Mossoul. Les

forces gouvernementales vont pouvoir pousser à partir du sud tandis que les combattants kurdes s'y rapprocheront de l'est notamment.

Mais la reprise de Mossoul devrait s'avérer plus difficile à mener à bien que celle de Tikrit, avertissent des experts. La bataille de Tikrit a été facilitée par le fait qu'une grande partie de la population, estimée à 200 000 habitants

avant la guerre, avait quitté la ville, selon l'expert Zaid al-Ali. Or «Mossoul est toujours très peuplée, ce qui rendra les choses bien plus compliquées», a-t-il précisé.

Aucune information n'a été donnée sur le nombre de jihadistes tués, blessés ou capturés et le gouvernement n'a pas fourni de bilan depuis le début de l'offensive le 2 mars sur Tikrit. Cette opération a été présentée comme la plus

importante engagée pour reconquérir les vastes pans de territoire perdus au cours de la fulgurante offensive lancée en juin 2014 par l'EI. Elle a mis en évidence le rôle crucial joué par les «Unités de mobilisation populaire», composées essentiellement de milices chiites et de volontaires, qui ont bénéficié du soutien de conseillers irakiens. Elles ont été en premières lignes durant les premières semaines de l'offensive, ce qui a provoqué l'embarras des Etats-Unis.

Ces derniers ont finalement accepté, à la demande de M. Abadi, de bombarder des positions de l'EI à Tikrit après avoir exigé qu'un rôle plus important soit donné aux forces gouvernementales. Les avions américains ont lancé leurs premières frappes à Tikrit le 25 mars et la France a également participé à cette campagne. Les milices chiites se sont alors mises en retrait, avant de repartir à l'assaut la semaine dernière et de participer à la prise lundi du siège du gouvernement provincial. Des ONG ont exprimé leurs craintes que les combattants chiites ne cherchent à se venger sur la population civile dans les zones reprises à majorité sunnite. L'envoyé spécial de l'ONU en Irak, Jan Kubis, a réitéré son appel à la protection des civils, dont «la sécurité doit être assurée conformément

Nucléaire iranien

Cacophonie à Lausanne

Après un semaine de discussions marathon à Lausanne, les grandes puissances et l'Iran n'avaient toujours pas réglé hier les points clés permettant de parvenir à un premier accord sur le nucléaire, et les messages contradictoires des protagonistes ont accentué une impression de cacophonie.

Cette incertitude sur l'issue des pourparlers a poussé le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, virulent opposant à tout compromis avec l'Iran, à donner de la voix pour la 4^e journée de suite.

«C'est maintenant que la communauté internationale doit insister pour obtenir un meilleur accord», a déclaré Netanyahu à Jérusalem, en avertissant que «les concessions» faites à Lausanne risquaient de déboucher sur «un mauvais accord qui mettrait en danger Israël, le Moyen-Orient et la paix dans le monde».

En Suisse, les représentants du P5+1 (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Russie, Chine et Allemagne) et de l'Iran ont repris leurs discussions hier matin, après une nuit chaotique au cours de laquelle les négociateurs ont échoué à parvenir à un compromis avant la date butoir qui avait été fixée au 31 mars.

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a entamé peu avant 13h00 (11h00 GMT) une rencontre avec son homologue iranien Mohammad Javad Zarif. Les deux hommes, qui négocient avec acharnement depuis un an et demi, sont les deux poids lourds

du dossier. Les chefs de la diplomatie chinoise, française et russe ont eux quitté Lausanne les uns après les autres mardi soir et hier matin, laissant leurs négociateurs sur place.

Des «problèmes» persistent dans la négociation, a déclaré en fin de matinée le chef des négociateurs iraniens Abbas Araghchi, citant les points d'achoppement qui grippent la machine depuis des semaines: les sanctions et la recherche et le développement, permettant à l'Iran de développer des centrifugeuses plus performantes.

Les centrifugeuses permettent d'enrichir l'uranium et cette question est au cœur du problème. Enrichi à 90%, l'uranium est destiné à la fabrication d'une bombe atomique, et la communauté internationale soupçonne Téhéran de vouloir acquérir cette arme, ce que l'Iran a toujours démenti.

Les grandes puissances veulent donc brider le programme nucléaire iranien et le contrôler étroitement pour s'assurer que Téhéran ne se dotera jamais de la bombe, en échange d'une levée des sanctions internationales qui étranglent son économie.

Ce dernier point pose aussi problème, les Iraniens réclamant en cas d'accord la levée immédiate des sanctions économiques et diplomatiques imposées par l'ONU, jugées humiliantes. Or les grandes puissances veulent une levée graduelle de ces mesures liées à la prolifération nucléaire, prises depuis 2006 par le Conseil de sécurité.

Il était difficile de comprendre hier matin quel était l'état exact de la négociation, après de premières déclarations optimistes dans la nuit du Russe Sergueï Lavrov, faisant état d'un «accord de principe sur les principaux points clés».

A Paris, le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius a affirmé hier midi que les discussions avaient «avancé, mais pas encore suffisamment» pour conclure un accord.

Plus tôt, son homologue britannique Philip Hammond avait affirmé que le «cadre général» d'un compromis dans les négociations nucléaires iraniennes existait, mais qu'il restait «beaucoup de travail» et que «cela avançait encore lentement».

Confirmant en creux les divergences persistantes, la Chine a appelé les grandes puissances et l'Iran à «rapprocher leurs positions pour parvenir à un accord» et à «donner une plus forte impulsion politique» aux négociations.

Pour leur part, les Américains, principaux négociateurs du dossier, sont restés très discrets depuis mardi soir.

Les négociateurs s'étaient fixés la date du 31 mars pour parvenir à un compromis historique sur ce dossier du nucléaire iranien qui plombe les relations internationales depuis 12 ans.

Ce premier compromis constituerait une étape fondamentale sur la route d'un accord final, avec tous les détails et annexes techniques, dont l'échéance a été fixée au 30 juin.



Points chauds

Obsession

Par Fouzia Mahmoudi

En 2012, durant l'entre-deux tours de l'élection présidentielle, l'annonce de François Bayrou qu'il voterait pour Nicolas Sarkozy pour faire battre Nicolas Sarkozy a provoqué une tempête à l'UMP, ou l'on a toujours eu tendance à considérer le Centre et donc le MoDem comme une extension de la droite, comme une trahison inimmuable. Trois ans après la colère des militants, comme celle de nombreux cadres n'est pas retombée. Nicolas Sarkozy lui-même aujourd'hui président de l'UMP continue à porter une rancune tenace à celui qui a contribué à lui «voler» son second mandat. Tant et si bien que de son côté le président du MoDem plutôt que de s'en agacer assure s'en amuser. François Bayrou trouve ainsi «rigolo» d'être élevé «au rang d'obsession» de Nicolas Sarkozy, a-t-il assuré en même temps qu'il a renouvelé sa réticence vis-à-vis d'une primaire à droite. «J'ai lu ce que Sarkozy racontait. C'est un nouveau titre de gloire d'être élevé au rang d'obsession de Nicolas Sarkozy, puisque tous ses meetings, toutes ses réunions, il y a forcément un passage obligé, cela donne à sourire et c'est rigolo, et intéressant», a dit le centriste alors que son nom est régulièrement sifflé dans les meetings du président de l'UMP. «Je pense depuis des années, j'ai même écrit un livre dessus, que Nicolas Sarkozy, chaque fois qu'il choisit d'être dans l'agressivité, de dresser les gens les uns contre les autres (...), il choisit une voie qui n'est pas la voie que la situation de la France exige», a-t-il dit. Il a par ailleurs qualifié de «classique» l'alliance entre la droite et le centre pour les départementales. «Je crois que Nicolas Sarkozy utilisait une métaphore, la grosse boule attire la petite», a-t-il dit. «Le centre, cela n'est pas une succursale de l'UMP», a-t-il affirmé. Il a redit sa «réserve» à l'égard d'une primaire de la droite et du centre qui «donne toujours la prime au plus dur, au plus mobilisé de chaque camp». Néanmoins, François Bayrou n'a jamais caché son amitié pour Alain Juppé et s'est dit depuis plusieurs mois prêt à aider le maire UMP de Bordeaux en vue de la présidentielle de 2017. Reste à savoir s'il se montrera aussi solidaire si Nicolas Sarkozy venait à être choisi par les militants pour représenter l'UMP en 2017. Bayrou choisira-t-il alors de soutenir dans une stratégie électorale l'ex-président de la République malgré leurs désaccords ou choisira-t-il une fois encore de faire prévaloir sa liberté de conscience en désavouant publiquement ce dernier.

F. M.



Festival du théâtre professionnel de Guelma

L'évènement s'étale sur plusieurs communes

■ La neuvième édition du Festival du théâtre professionnel de Guelma s'annonce festive. Des troupes et des coopératives théâtrales de plusieurs villes du pays prennent part à cet évènement. La nouvelle édition de ce Festival s'étalera sur plusieurs communes. Le Festival se veut cette année une vraie bouffée d'oxygène pour les communes concernées.

Par Abia Selles

Le Festival local du théâtre professionnel de Guelma parvient à sa neuvième édition. Une fois de plus, la rencontre devrait répondre aux attentes du public guelmi, grand féru de planches. A l'instar des autres années, la version 2015 verra l'entrée en lice de troupes théâtrales présélectionnées à travers l'ensemble des wilayas de l'est et du centre-est du pays, selon les organisateurs. Le lauréat du premier prix décrochera son ticket de participation à la compétition du Festival national du théâtre professionnel d'Alger. Quant aux lauréats parvenus aux deuxième et troisième positions, ils participeront en hors compétition à ce même festival.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation théâtrale prévue pour ce vendredi sera éternisée par le comédien et humoriste Hamid Achouri lequel délectera les invités de quelques sketches divertissants, avant de céder la scène à la première



représentation théâtrale intitulée «A nist adhai» (La moitié perdue), présentée par l'association des artistes indépendants de Azzaba (Skikda). Cinq autres

spectacles concourront durant ce festival. Il s'agit de «Wahch el ghorba» de la coopérative culturelle Al Fadha Al Azraq Batna, «8^e Jour de la semaine» de

l'Association de théâtre indépendant Milev 86 de Mila, «Al Mazbala al fadhila» de la coopérative Masrah El Tedj de Bordj Bou Arreridj et «Raqs al kilab» de

la troupe Warchat Masrah Al Kibar de la maison de la culture de Khenchela. Plusieurs spectacles sont prévus en diverses places publiques (8-Mai-45, Emir Abdelkader, des frères Rahabi, Mustapha-Seraïdi...). Trois troupes prendront part à ce programme de proximité, en l'occurrence Biskra Founoun, la coopérative Afkar Oua Founoun d'El Eulma (Sétif) et la troupe Al Aqdam Al Khachabiya A'tawila. D'autres communes de la wilaya seront associées à cette grande fête du 4^e art. Ainsi, les localités d'El Fedjoudj, Kalaât Bousbaâ, Bendjerah, Lekhzara, Bouhamdane ou Houari-Boumediene accueilleront plusieurs troupes dont la Coopérative des amis de Nedjima de Sétif, l'association Malika Nedjoua pour le théâtre d'Illizi, l'association Awfiya Al Masrah de Baraki (Alger), la coopérative Masrah El Tedj de Bordj Bou Arreridj... Une véritable aubaine pour les publics de ces localités semi-rurales où la vie culturelle n'a pas toujours droit de cité. La réflexion ne sera pas en reste puisque Omar Fetmouche, Makhlof Boukrouh, Aïssa Moufferaâ et Djamel Marir débattront à la salle de cinéma El Intissar de divers thèmes liés au «Rôle des associations et coopératives dans l'animation du mouvement théâtral algérien».

A.S.

Festival culturel Rahab-Tahar de poésie populaire de Lioua

Biskra aux rythmes des ancêtres

Des récitals de poésie populaire ont marqué l'ouverture, mardi après-midi à la maison de jeunes de la commune de Lioua (Biskra), de la 3^e édition du festival culturel de poésie populaire «Rahab-Tahar». D'illustres poètes du Melhoun, parmi lesquels Bachir Kedhifa, Abdelhafid Abdelghafar, Abdelkader Atoui, Othmane Saïbi et Abdelkader Arabi ont déclamé leurs textes avec une emphase et une éloquence qui ont ravi le nombreux public présent. Des poètes arabes dont Mohamed Bayazid (Syrie), Khira Bent Youcef Abassia (Tunisie) et Najam Saïd

Ghala (République arabe sahraouie démocratique) participeront au festival, a indiqué à la presse Abdelhalim Guettaf, coordinateur général de la manifestation.

Une exhibition en plein air de troupes folkloriques locales qui ont exécuté des danses populaires sur les mélodieuses sonorités de gasba et de bendir, ainsi qu'une fantasia, ont plongé le public dans une ambiance de grande fête populaire.

Une attestation d'honneur a été remise, lors de l'ouverture, à Salem, fils du défunt artiste Rahab Tahar (1917-1999) en homma-

ge aux efforts consentis par son père au service de l'art durant le XX^e siècle en Algérie.

Une exposition de produits artisanaux, réalisés par des femmes, a été organisée à cette occasion, en plus d'une randonnée à travers les oasis de Lioua en l'honneur des hôtes de la wilaya de Biskra.

Les activités organisées au titre de ce festival, initié par l'association des activités culturelles et de jeunes de la commune de Lioua, se poursuivront durant trois jours.

F.H.

Festival «Lire en fête» à Ain Témouchent

Don de livres au profit de neuf communes

La direction de la culture d'Ain Témouchent a fait don d'un lot de 4 708 livres englobant 3 075 titres au profit des populations de neuf communes de la wilaya, a-t-on appris mardi auprès de cet organisme. Cette initiative visant à promouvoir la lecture et à enrichir les biblio-

thèques communales intervient à l'occasion du festival culturel «Lire en fête», dont la 4^e édition se déroule du 21 mars au 2 avril prochain, a-t-on indiqué de même source.

Les localités bénéficiaires pourront enrichir leurs bibliothèques et salles de lecture

d'ouvrages récents grâce à cet apport, a-t-on souligné ajoutant que ces communes, dont certaines rurales telles que Chentouf, Sidi Ouriach et El Amria aspirent aux conditions d'épanouissement intellectuel et de satisfaction des besoins des passionnés de la lecture. Par

ailleurs, un programme spécifique a été élaboré par le commissariat du festival «Lire en fête» en faveur des enfants assistés du centre d'accueil de Béni Saf, ainsi que les malades du centre de consultations infantiles, comportant des séances de musique, de magie et de

Festival national scolaire du chant patriotique à Tiaret

Trois wilayas primées

Les wilayas de Tiaret, de Chlef et de Blida ont remporté, mardi à la Maison de la culture Ali-Maachi de Tiaret, les premières places du festival scolaire de chant patriotique, qui est à sa première édition. Pour le cycle secondaire, la première place a été décrochée par le lycée Belhouari-Mohamed de Tiaret, alors que les chorales des wilayas de Blida et de Chlef ont remporté respectivement les premières places pour les cycles moyen et primaire. Les concurrents ont été évalués sur la base des

textes et leur conformité avec le slogan de la 1^{re} édition du festival «Novembre, la liberté», de l'interprétation et de l'harmonie (du chant) avec la musique. La cérémonie de clôture a été marquée par la remise de prix aux lauréats et de cadeaux d'encouragement aux participants avec la présentation de musique et chant et l'opérette «Novembre, la liberté», en présence de la directrice des activités culturelles et sportives et l'action sociale au ministère de l'Education nationale, Tassadit Saheb.

Dans une allocution, la représentante du ministère a estimé que le festival de chant patriotique est un acquis pour la wilaya de Tiaret et est une occasion pour le secteur de l'Education de célébrer, à sa manière, le 60^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de Libération nationale. Un membre du jury, le poète Ahmed Bouziane, a salué la prestation des troupes participantes, estimant qu'elle augure d'un avenir radieux du chant patriotique.

L.B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Ibn-Khaldoun
Jusqu'au 19 avril :
Projection du film Les portes du soleil : Algérie pour toujours de Jean-Marc Minéo
Galerie Asselah
Jusqu'au 16 avril :
Exposition de peinture par l'artiste Amel Benghezala.
Villa Abdeltif
Jusqu'au 18 avril :
Exposition de peinture «Offrande au pays du Cèdre» de l'artiste Djahida Houadef.
Institut culturel italien
Jusqu'au 25 avril :
Exposition de costumes italiens du XVe au XIXe siècles, par l'atelier Il Costumes de Rome.
Salle Ibn-Zeydoun de Riadh-El-Feth
Jeudi 2 avril à 19h :
Concert de la chanteuse cap-verdienne Nancy Viera, en hommage à Cesaria Evora.
Galerie d'art Dar El-Kenz
Samedi 4 avril à 14h :
Vernissage de l'exposition collective «Explosion d'aquarelle», avec les œuvres de 14 artistes dont Moussa Bourdib, Catherine Rossi, Mustapha Khelifi et Zohra Sellal.

Coup-franc direct

Les vérités de Madjer

Par Anouar M.

L'ancienne vedette du football national, Rabah Madjer, n'est pas allé avec le dos de la cuillère dans une de ses déclarations à un confrère, en critiquant directement la gestion de l'actuel patron de la FAF, Mohamed Raouraoua, accusé de ne chercher que ses propres intérêts. Pour lui, le dernier stage au Qatar ne profite, en fait qu'à ce dernier puisque sur le plan sportif il n'a été d'aucune utilité pour les Verts. Aussi, il pense que la sélection n'est rien sans l'arrêté des Bahamas qui permet aux Fédérations de profiter de joueurs formés ailleurs que leur pays d'origine en plus du fait que le président de la FAF ne s'intéresse qu'à l'EN et ne s'intéresse pas vraiment au développement du foot national. Madjer a-t-il raison en faisant ce genre de déclaration ? En fait, c'est un cri de désespoir qui est lancé par l'ancien attaquant des Verts qui estime qu'il faut vraiment procéder à une remise en question pour redonner ses lettres de noblesse au football national et cela passe par faire confiance au produit local et non l'importer comme à chaque fois vers le joueur formé à l'étranger. Raouraoua est donc appelé à revoir sa copie car il y va de l'avenir du football national qui est hypothéqué et il faudra repenser à faire confiance aux jeunes du cru. A. M.



Equipe nationale

Feghouli souhaite remporter le CAN

Sofiane Feghouli, le milieu offensif algérienne de football sera dans l'obligation de s'adjuger le trophée continental si l'Algérie venait à hériter de l'organisation de la CAN-2017. «J'ai entendu dire que l'Algérie a de fortes chances pour abriter la prochaine CAN. Si c'était le cas, nous serions dans l'obligation de nous adjuger le trophée, en dépit de la difficulté de la tâche qui nous attend», a déclaré Feghouli invité des chaînes de télévision d'Al-Kass lundi soir en marge de la clôture du stage de l'équipe nationale à Doha. L'Algérie est candidate à l'organisation de la CAN-2017 en remplacement de la Libye. Elle fait face à la concurrence du Gabon, du Ghana et de l'Egypte. La CAF rendra son verdict le 8 avril à l'issue de la réunion de son comité exécutif au

Caire. L'Algérie avait organisé une seule fois la CAN en 1990, un tournoi ayant permis aux Verts de décrocher leur unique trophée jusque-là sur la scène africaine. Par ailleurs, Feghouli s'est dit fier du parcours réalisé par l'équipe nationale lors du précédent Mondial au Brésil lorsqu'ils avaient, sous la houlette de l'entraîneur bosnien, Vahid Halilhodzic, atteint les huitièmes de finale, promettant des résultats «encore meilleurs» à l'avenir. A ce propos, le joueur de Valence (Liga espagnole) a estimé que ses coéquipiers et lui disposent d'un temps suffisant pour préparer les éliminatoires du prochain Mondial-2018 en Russie, qualifiant de «grandes» les chances algériennes pour être présents pour la troisième fois de suite dans le rendez-vous planétaire.

MC Alger

Aucun stage n'est prévu durant la trêve

Le MC Alger (L1 de football) ne va pas effectuer un stage bloqué durant la période d'arrêt qu'observe la compétition jusqu'au 14 avril, a appris l'APS mardi auprès de la direction du club algérois.

«Nous n'avons prévu aucun stage, le staff technique va se contenter de tracer un programme pour meubler cet arrêt», a affirmé à l'APS le président du club, Abdelkrim Raïssi. Le MC Alger reste sur une victoire décrochée en déplacement face à la JS Kabylie (2-1), dans le cadre de la 24^e journée du championnat, enchaînant ainsi sa troisième victoire de rang. Lors du dernier arrêt qu'a observé la compé-

tion au début de mars, le MCA avait effectué un stage de six jours à Tlemcen, ponctué par un match amical face au WAT local (3-3). Toutefois, le premier responsable du Doyen a regretté ce nouvel arrêt qui, selon ses propos, «stoppe la dynamique de l'équipe» qui reste sur trois succès consécutifs.

«Nous aurions aimé continuer à jouer, d'autant que l'équipe est sur sa lancée, mais ce sont là les aléas du calendrier, et nous devons nous adapter à ça», a-t-il ajouté. Lors de la 25^e journée, qui se jouera les 14 et 17 avril, le MCA accueillera à huis clos le CR Belouizdad.

Championnat d'Afrique des clubs dames de volley-ball

Achouri : «L'élimination du GSP est une grosse déception»

L'entraîneur de l'équipe de volley-ball du GS Pétroliers (dames), Salim Achouri, a qualifié de «grosse déception» l'élimination de ses joueuses en quarts de finale du championnat d'Afrique des clubs champions, mardi au Caire par les Kényanes de Pipeline (3-0). Pour lui, le tirage au sort défavorable et le manque d'efficacité dans la réception comptent parmi les principales raisons qui ont provoqué la sortie précoce de son team. «Contrairement aux autres équipes, notamment Al Ahly du Caire qui ont hérité d'adversaires prenables, nous sommes tombés sur une des meilleures équipes du tournoi. Notre match était vraiment une finale avant l'heure et le fait de ne pas avoir été suffisamment bons, notamment dans la réception, nous a été fatal», a déclaré Salim Achouri, joint par téléphone depuis Alger, juste après l'élimination. Une élimination qui constitue une grosse déception pour le GSP tenant du titre, qui devra se contenter de jouer, au mieux, pour la 5^e place. «Notre objectif était d'atteindre au moins la finale. Le fait de se faire éliminer en quarts de finale représente donc une très grosse déception pour notre équipe. Les joueuses ont vraiment pris un sérieux coup au moral et il faudra se livrer à un travail psychologique pour les requinquer», a ajouté l'entraîneur des Pétroliers. Les camarades de F.-Z. Ouakazi avaient abordé ce tournoi par une défaite contre Al Ahly du Caire (3-1) avant de se ressaisir contre le Commercial Bank Kenya (3-0), arrachant au passage leur billet pour les quarts de finale. Un match que le GSP perdra finalement 3-0 (25-15, 25-21, 25-21) contre Pipeline, un club au riche palmarès aux niveaux local et africain.

Coupes africaines

L'ESS et l'ASO en appel

■ Deux des quatre représentants algériens en Coupes africaines, à savoir l'ES Sétif et l'ASO Chlef, seront en appel pour ce vendredi où ils disputeront la manche retour de leurs matchs des seizièmes de finale.

Par Anouar M.

Ainsi et en Ligue des champions, l'Entente livrera son match retour face aux Centrafricains du Real Banjul avec l'ambition de confirmer le résultat du match retour et donc s'assurer la qualification au prochain tour.

Après avoir pris en échec cette formation sur le score de (1/1), les gars de la capitale des Hauts-Plateaux ont les moyens de l'emporter pour cette rencontre et donc pour se qualifier aux huitièmes de finale.

Certes, l'Entente reste sur une décevante défaite à domicile en championnat face à l'ASO Chlef mais n'empêche que cela ne devrait pas la bloquer pour réussir à arracher la qualification au prochain tour et continuer l'aventure africaine pour défendre son titre acquis la saison dernière. Les poulains de Madoui savent qu'ils n'ont pas droit à l'erreur et se doivent de ce fait de se res-



PH. > DR.

sir pour se qualifier et se réconcilier avec leurs fans. «C'est vrai que le résultat du match aller a été réalisé par une équipe très remaniée, c'est vrai aussi que le but inscrit en déplacement peut valoir son pesant d'or, mais je n'apprendrais rien à personne en rappelant qu'en football tous les scénarios sont envisageables», dira le coach sétifien qui souhaite que ses joueurs soient concentrés sur leur match.

L'Entente qui enregistre le retour de blessure des défenseurs Abdelghani Demmou et Kheiredine Aroussi devra, en revanche, se passer des services du Centrafricain Eudes Dagoulou et de Lyès Boukria qui n'ont toujours pas quitté l'infirme-

rie. De son côté, l'ASO Chlef, qui a été battue sur la plus petite des marges au match aller par la formation guinéenne de Horaya Conakry, souhaite remonter ce petit retard pour arracher le ticket de la qualification au prochain tour.

Les Chéliens ont le moral au top après leur succès à l'extérieur face à l'ES Sétif et souhaitent donc continuer sur cette même lancée et ajouter un autre succès, cette fois-ci en compétition africaine.

A. M.

Le programme :

Vendredi 3 avril 2015 :
ESS-Real Banjul
ASO-Horaya Conakry

Ligue II Mobilis (25^e Journée)

Le leader sur du velours

La 25^e journée de la Ligue II devrait profiter au leader, l'USM Blida, qui devrait creuser l'écart qui le sépare de ses concurrents, surtout qu'il jouera à domicile et recevra le CA Bordj Bou Arréridj. Les gars de la ville des Roses devraient profiter de cette aubaine en recevant pour la seconde fois consécutive pour ajouter trois autres points et donc faire un autre pas vers l'accession en Ligue I.

Même si les Bordjiens joueront leur va-tout dans ce match, cela ne devrait pas inquiéter les Blidéens qui sont, depuis quelque temps, intraitables à domicile. Le match du jour, lui, mettra aux prises, le RC Relizane à l'O Médéa, soit deux formations qui jouent toutes deux la carte de l'accession. Les Relizanais ne voudront, certainement pas, lâcher leur troisième place et pour cela ils se donneront à fond pour l'emporter, alors que les gars du Titteri tenteront de se reprendre et de revenir



avec un résultat probant de cette sortie même si cela ne sera pas vraiment une partie de plaisir. Le DRB Tadjenant sera en danger pour cette journée en rendant visite à l'USMM Hadjout qui l'attendra de pied ferme.

Les Hadjoutis qui luttent pour leur survie en Ligue II feront tout ce qui est en leur possible pour l'emporter d'autant plus qu'une autre contre-performance compliquera leur situation et le laissera dans une situation très difficile.

Le CRB Aïn Fekroun reçoit une formation qui ne perd pas espoir de jouer la remontée, et qui n'est autre que le MC Saïda qui estime qu'il a les moyens de reprendre. Toutefois, le CRBAF ne souhaite pas se faire accrocher à domicile et devrait garder le cap pour réussir son maintien même s'il souhaitait jouer l'accession au départ.

Enfin, le derby Aurélien entre le CAB et l'ABM n'aura aucun intérêt particulier d'autant plus que les deux formations jouent pour le maintien.

Raouf F.

Programme

Vendredi 3 avril 2015 à 15h
ASK-ABS
RCR-OM
WAT-USC
JSMB-ESMK
CRBAF-MCS
USMB-CABBA
USMMH-DRBT
CAB-ABM

Discipline

Le huis clos pour le RC Arbaâ

La commission de discipline a infligé un match à huis clos au RC Arbaâ pour jet de projectiles avec faits aggravants et pour mauvaise organisation.

Le club de l'Arbaâ a été sanctionné aussi d'une amende de 100 000,00 DA. La commission a infligé également des sanctions à l'encontre des dirigeants :

-Abdelkrim Medouar, porte-parole de l'ASO Chlef : 1 un an de suspension dont 6 mois avec sursis et une amende de 150 000,00 DA pour avoir pénétré sur le terrain sans autorisation, avec faits aggravants (entraînant des échauffourées) .

-Kamel Benabdellah, président de la section de l'USM El Harrach : 1 mois de suspension et une amende de

30.000,00 DA pour comportement anti sportif.

-Abdelkrim Azzeddine, président de la l'ESM Koléa, 6 mois de suspension dont 3 avec sursis.

Le dossier de la rencontre entre l'ESM Koléa et le MC Saïda ouvert, complément d'informations en cours ESMK -MCS.

Ligue 1 de football (Mise à jour/24^e journée)

CSC-NAHD reporté au 10 avril

Le match entre le CS Constantine et le NA Hussein Dey, comptant pour la mise à jour de la 24^e journée du championnat de Ligue 1 «Mobilis» de football, prévu initialement vendredi, a été reporté au 10 avril, a annoncé mardi la LFP sur son site officiel. L'instance dirigeante de la compétition a précisé que le stade du Chahid Hamlaoui de Constantine, qui devait abriter cette rencontre, «était occupé jusqu'au samedi 4 avril». La LFP a indiqué lundi que l'autre match reporté de la 24^e journée entre l'USM Alger et le MCE Eulma, est programmé pour le 10 avril. Le championnat de Ligue 1 est à l'arrêt jusqu'au 14 avril, pour laisser place aux demi-finales de la Coupe d'Algérie, ES Sétif -MO Béjaïa et RC Arbaâ-ASO Chlef, prévues les 10 et 11 avril.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

PROFILS

Du plein de vies à une vie pleine

Par Sid Ali Ouzerrouk

Vous avez de nouveau plein de vies... m'alerte mon smartphone, en un début de semaine particulièrement chargé. Le temps de la surprise passé, je réalise que c'est juste un jeu, qui m'a été téléchargé par les enfants, qui m'informe que je peux rejouer après l'épuisement de toutes mes chances d'avancer dans les niveaux. Le jeu en question est en tête des téléchargements sur smartphone et tablette, avec des millions de joueurs dans le monde entier. Candy Crush Saga est devenu en une année, un véritable phénomène de société qui peut rendre les joueurs totalement accros. Destiné au joueur lambda, il n'est ni violent ni particulièrement compliqué. Il suffit d'aligner des friandises par triplettes et de les éliminer. Le jeu en question est une belle métaphore de la vie comme on la rêve : suite de moments de douceur croqués à pleine bouche et renouvelables à souhait. Une vie qui, en plus, vous redonnerait toutes les chances après une courte plage de silence. Comme si le monde nous souriait à nouveau tous les matins en nous offrant plein de vies neuves à chaque réveil. Il est donc compréhensible que le jeu connaisse un tel engouement. Il remplit parfaitement sa fonction de jeu : faire comme si le monde était autrement fait : nulle violence, nulle amertume et des règles simples et honnêtes, des punitions légères et des chances de se racheter quand on se trompe.

Il suffit pourtant de lever les yeux de son petit écran coloré pour regarder les autres alertes, autrement moins douces et nettement plus féroces, là où les violences se déchaînent et le monde nous livre son plus dou-

oureux visage. Nous nous réveillons alors à une vie où les règles, souvent léonines, n'obéissent qu'à la logique de la violence et aux intérêts, dans les eaux glacées des calculs égoïstes. Aux antipodes de la douceur des friandises, viennent alors à l'esprit des rapports au monde que l'histoire a enregistré et dont la forme la plus violente et la plus inquiète en même temps est résumée dans un essai de Mouloud Mammeri, «*La mort absurde des aztèques*», dans lequel il s'inquiète et se révolte contre l'incapacité des Aztèques à conjurer le mal, mieux, écrit-il, de «leur inconsciente complicité à en hâter l'avènement». Ce qui s'est passé, à l'aube de la modernité, dans cette partie du monde jadis lointaine et inconnue est selon lui d'une criante et terrible actualité. «L'histoire c'était une succession de soleils qui naissaient dans la douleur, qui, de savoir en naissant que le temps qui leur était imparti était mesuré, mettaient à vivre une sorte d'exaltation forcenée. Le monde pour survivre avait besoin du concours des hommes, qui jetaient chaque jour dans la gueule d'une mort insatiable des cœurs arrachés chauds de leurs poitrines. Un concours qui ne souffrait pas de distraction : une minute de fatigue ou d'oubli, de pitié seulement, et le soleil ne se levait plus: le monde entier retournait à la nudité glacée du néant. L'angoisse renaissait à chaque aube, parce qu'à chaque aube les aubes n'avaient jamais que le sursis d'un jour. L'est, où jaillit la lumière, c'était le lieu des angoisses aztèques, à l'est chaque jour se jouait le drame du monde et de sa survie».[1] L'incapacité des Aztèques serait-elle aujourd'hui la nôtre ?

S. A. O.

Tizi- Ouzou

Seulement 11 000 demandes de régularisation pour les 30 000 constructions illicites recensées

LES SERVICES de la l'Urbanisme, d'Architecture et de la Construction (DUAC) de la wilaya de Tizi Ouzou ont enregistré quelque 11 000 demandes de régularisation pour les 30 000 constructions illicites recensées jusqu'au premier trimestre 2015. Les propriétaires de ces constructions ont déposé ces dossiers de demande de régularisation des constructions déclarées illicites et érigées avant 2008 en vue d'obtenir un certificat de conformité prévue dans le

cadre de la loi du 8 juillet 2008 fixant les règles de leur mise en conformité.

Selon un bilan établi par la DUAC de Tizi Ouzou, quelque 8 243 dossiers ont été traités jusque-là ayant abouti à la régularisation de 5 093 constructions et le rejet de 1 752 autres. Pour rappel, un délai supplémentaire de 3 années est accordé aux retardataires par la loi de finances 2014 pour régulariser leur situation.

Hamid M.

LA SARDINE À 800 DA



Loumis

Djalou@hotmail.com

Criminalité

Démantèlement d'une bande de trafiquants de cocaïne

■ Une bande spécialisée dans le trafic de cocaïne a été démantelée par la police judiciaire relevant de la Gendarmerie nationale qui a arrêté 13 individus et saisi 1 kg de cocaïne, a indiqué un communiqué des services de la Gendarmerie nationale.

Par Lamine F.

Cette bande «*activait à travers les wilayas de Tipasa, Blida, Relizane, Mostaganem et Saïda*», précise la même source.

L'opération s'est soldée par l'arrestation de «13 personnes, la saisie d'un kg de cocaïne, 5 véhicules utilitaires et une voiture taxi», selon la même source.

Suite à l'enquête, les présumés auteurs ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Affroun qui les a placés en détention préventive, ajoute le communiqué.

Arrestation de 54 contrebandiers dans le Sud du pays et saisie de 322 kg de kif traité

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji

Mokhtar et d'In Guezam ont arrêté mardi 54 contrebandiers et des éléments des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen ont saisi 292 kilogrammes de kif traité, a indiqué mercredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«*Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements relevant respectivement des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezam (6^e Région militaire) ont arrêté, le 31 mars 2015, 54 contrebandiers de différentes nationalités africaines et ont saisi trois véhicules, huit motos, 160 têtes d'ovins, 26 détecteurs de métaux et 1 000 litres de carburant*», précise-t-on.

Par ailleurs, des éléments des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2^e Région militaire) ont saisi une

quantité de 292 kilogrammes de kif traité, suite à une opération de fouille et de recherche menée dans la localité d'El Houassi à Beb El Assa, ajoute la même source.

De même, des éléments des gardes-côtes relevant du secteur opérationnel d'Aïn Témouchent ont saisi 30 kilogrammes de kif traité au niveau de la plage de Sbeaat, note le communiqué.

L. F./APS

Tribunal criminel de Boumerdès 4 accusés condamnés à des peines allant de 20 ans à la peine capitale

Le tribunal criminel près la cour de Boumerdès a condamné dans son audience, d'hier, quatre accusés, des terroristes en fuite, à la peine allant de 20 ans de réclusion criminelle à la peine capitale. Il s'agit de B.Redha, S. Larbi Mohamed, L. Lounès, S. Brahim qui écumèrent la région orientale de la wilaya, Dellys, Baghliâ, Sidi-Daoud, Ouled Aïssa sous la bannière du groupe terroriste pour la prédication et le combat (GSPC) avant de se rallier à l'organisation terroriste d'Al Qaïda au Maghreb islamique. Adhésion à groupe terroriste armé, pose d'engins explosifs sur la voie publique, coups et blessures volontaires à l'arme, menace et tentative de vol, tels sont les chefs d'accusation retenus contre ces derniers.

H.M.

A. K.

Tizi Ouzou

Deux personnes grièvement blessées dans le dérapage d'une moto

DEUX PERSONNES ont été grièvement blessées dans un accident de la route survenu dans la soirée de mardi, à la nouvelle ville de Tizi Ouzou, avons-nous appris auprès des services de la Protection civile. Selon les indications fournies par la même source, à l'origine de cet accident le dérapage d'une moto à hauteur du lieu dit

«fleuriste» de la cité des 2 000 logements de Tizi Ouzou aux environs de 23 heures causant des blessures graves à la tête à deux personnes, une femme et un homme âgés respectivement de 25 et 21 ans. Ils ont été transportés aux urgences du CHU Nédir-Mohamed de la ville de Tizi Ouzou.

Hamid M.